



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE D'ERAGNY SUR OISE**

SG/LD/2023001
Domaine : 5.6.4
Date de convocation : 2 juin 2023
Date de l'affichage : 2 juin 2023
Date d'affichage de la délibération : 12 juin 2023

Objet : 01 – Elections sénatoriales : élection des délégués suppléants

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à dix-sept heures treize minutes,
Le conseil municipal d'Eragny sur Oise, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des Calandres, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre HARDY, 2^{ème} Adjoint au Maire,

Etaient présents : Messieurs, Mesdames, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Abdelhakim BOUKDOUR, Joëlle MARTINEZ, Alexandre KARADJINOV, Edwina ETORE, Olivier FOURCHES, Jennifer THEUREAUX, Adjoint au maire, Patrick BENSMAIL, Alain GAUDISSIABOIS, Agnès LUXIN, Freddie PATER, Conseillers Municipaux Délégués, Alain SACCHETTI, Marie-Madeleine COLLOT, Monique MERIZIO, Françoise ROMANETTI (à partir de 17h20), Jocelyne LIMOZIN (à partir de 17h15), Evelyne DEL PRETE, Jean-Luc ROUSSELLE, Frédéric TOURNERET, Tatjana PUSKAS, Frédéric DIVIALLE, Emilie DA SILVA, Stéphane MARIE-JOSEPH, Yannick MAURICE, Sylvie MORELLE, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Monsieur Thibault HUMBERT a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY
- Madame Audrey JESPAS a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO
- Madame Christine CAVRO a donné pouvoir à Monsieur Alexandre KARADJINOV
- Madame Nicole THENIN a donné pouvoir à Madame Jocelyne LIMOZIN (à partir de 17h15)
- Monsieur Marc NADREAU a donné pouvoir à Monsieur Olivier FOURCHES
- Monsieur Jean-Guillaume CARONE a donné pouvoir à Madame Jennifer THEUREAUX
- Monsieur Pierre MATHEVET a donné pouvoir à Madame Yannick MAURICE

Absents : Mesdames Françoise ROMANETTI (jusqu'à 17h20), Jocelyne LIMOZIN (jusqu'à 17h15) et Nicole THENIN (jusqu'à 17h15)

Monsieur Patrick BENSMAIL a été désigné comme secrétaire de séance.

Nombre de conseillers

- En exercice : 33
- Présents : 24 (jusqu'à 17h15), 25 (à partir de 17h15) et 26 (à partir de 17h20)
- Votants : 33

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur présentation de Monsieur Jean-Pierre HARDY, 2^{ème} Adjoint au Maire,

VU le décret n°2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, fixant la date unique pour la désignation des délégués des conseils municipaux pour l'élection des sénateurs, le 9 juin 2023,

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20230609-2023001-DE
Date de télétransmission : 12/06/2023
Date de réception préfecture : 12/06/2023

VU l'arrêté préfectoral n°2023-068 du 23 mai 2023 fixant le nombre des délégués des conseils municipaux et suppléants à élire ainsi que le mode de scrutin applicable pour les communes du département du Val d'Oise en vue de l'élection des sénateurs le 24 septembre 2023,

VU la circulaire NOR : IOMA2308397J du 30 mars 2023 du Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer ayant pour objet la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants, et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

CONSIDERANT qu'à Eragny, tous les conseillers municipaux sont également délégués titulaires de droit et qu'il n'y a pas lieu d'élire ces délégués,

CONSIDERANT qu'une liste de candidats à l'élection des délégués suppléants a été déposée, dont le nom est « Pour Eragny, continuons ensemble », et qui contient 9 noms,

CONSIDERANT les opérations de vote, et de dépouillement dont les résultats sont les suivants :

- nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- nombre de votants (enveloppes déposées) : 33
- nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- nombre de suffrages blancs : 3
- nombre de suffrages exprimés : 30
- majorité absolue : 16
- nombre de suffrages obtenus par la liste « Pour Eragny, continuons ensemble » : 30

ELIT, pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023, les délégués suppléants suivants :

- Monsieur Laurent JESPAS – Liste « Pour Eragny, continuons ensemble »,
- Madame Stéphanie KARADJINOV – Liste « Pour Eragny, continuons ensemble »,
- Monsieur Yoann ETORE – Liste « Pour Eragny, continuons ensemble »,
- Madame Sylviane HARDY – Liste « Pour Eragny, continuons ensemble »,
- Monsieur Joël MARTINEZ – Liste « Pour Eragny, continuons ensemble »,
- Madame Valérie BOUKDOUR – Liste « Pour Eragny, continuons ensemble »,
- Monsieur Patrick RUIZ – Liste « Pour Eragny, continuons ensemble »,
- Madame Séverine ALLIX – Liste « Pour Eragny, continuons ensemble »,
- Monsieur Claude COLLOT – Liste « Pour Eragny, continuons ensemble »,

DIT que le Maire de la Commune d'Eragny-sur-Oise est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au contrôle de légalité.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa publication et sa transmission au Représentant de l'Etat.

POUR EXTRAIT CONFORME

Thibault HUMBERT

Maire d'Eragny-sur-Oise
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise
Conseiller régional d'Ile-de-France

Accusé de réception en préfecture
095-219502184-20230609-2023001-DE
Date de télétransmission : 12/06/2023
Date de réception préfecture : 12/06/2023